



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E19999

VALABLE JUSQU'AU

02/09/2027

ÉDITÉ LE

02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/12/2019
3 812

Raison sociale : CARLOT ET FRERES

Sigle : C.E.F

8 RUE LOUIS FOURNIER
77100 MEAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 405 040 577 R.C.S

Téléphone : 01 60 25 48 82

Fax : 01 60 25 48 82

Siret : 405 040 577 00034

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2105234

Portable :

Site Internet : <http://www.carlotetfrerespeinture.com>

E-mail : carlot-et-freres@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SWISSLIFE AB 011104587

Responsabilité légale :

CARLOT ALEXANDRE PRÉSIDENT / CARLOT STÉPHANIE DIRECTRICE
GENERALE

Assurance Responsabilité Civile :

SWISSLIFE AB 011104586

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante) Mention RGE	09/04/2026
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.